

COLLEGE MARCEL ANTHONIOZ



PROJET D'ETABLISSEMENT
2025-2028

Projet d'établissement 2025-2028

Préambule

Le projet d'établissement du collège Marcel Anthonioz repose sur une ambition commune : faire de notre établissement un lieu de réussite, d'épanouissement et de préparation à l'avenir pour chaque élève.

Cette ambition nécessite l'implication de l'ensemble de la communauté éducative – élèves, familles, enseignants, personnels et partenaires – tout au long du parcours de l'élève.

Notre mission est de favoriser l'égalité des chances, la réussite éducative et le développement personnel en mettant en œuvre des actions concrètes et concertées, basées sur quatre axes stratégiques :

1. **Pour la réussite de tous les élèves** : La réussite scolaire doit être un droit pour tous. La communauté éducative s'engage à offrir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage, en prenant en compte ses besoins, en favorisant le développement de ses talents.
2. **Pour un climat scolaire serein** : Le bien-être au sein de l'établissement est essentiel pour la mise en place d'apprentissage efficaces. Nous mettons en place des actions pour créer un environnement scolaire apaisé, respectueux et sécurisé, où chacun se sent reconnu et soutenu. La lutte contre le harcèlement et la promotion des valeurs de solidarité et de respect sont au cœur de cet engagement.
3. **Pour une ouverture des élèves sur le monde** : Dans un monde en constante évolution, il est primordial que nos élèves soient préparés à affronter les défis de demain. Nous favorisons l'ouverture culturelle, linguistique et citoyenne à travers des projets locaux ou internationaux.
4. **Pour un établissement formateur** : Notre établissement se veut un lieu d'apprentissage tout au long de la vie, tant pour les élèves que pour les adultes qui les accompagnent. Nous souhaitons favoriser l'évolution des compétences professionnelles de nos équipes pédagogiques, et encourageons une dynamique de formation continue pour répondre aux besoins éducatifs d'aujourd'hui et de demain.

Les actions proposées doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés et d'assurer la mise en place des 4 parcours éducatifs (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir, parcours éducatif et de santé, parcours citoyen).

Axe 1 : Pour la réussite de tous les élèves

Permettre à chaque élève, y compris ceux en difficulté, de réussir son parcours au collège, et de sortir diplômé avec un DNB (voie générale ou professionnelle) ou un CFG.

Objectif 1 : Accompagner le travail personnel de l'élève

L'acquisition d'une méthodologie de travail efficace est essentielle pour que chaque élève puisse progresser à son rythme et développer ses compétences. Pour garantir la réussite des élèves, il est nécessaire de coordonner et renforcer les dispositifs d'accompagnement, à la fois internes et externes, tout en impliquant davantage les parents dans le suivi scolaire. La prise en compte de l'hétérogénéité et des élèves à besoins éducatifs particuliers est une priorité.

Actions :

- **Développement de l'autonomie** : dispositif devoirs faits (gestion du temps, organisation des devoirs, fiches de révision) afin que les élèves acquièrent des techniques pour mieux gérer leur travail personnel.
- **Accompagnement spécifique** : Accompagner les élèves en difficulté et des élèves à besoins éducatifs particuliers avec des dispositifs individualisés (tutorat, Programme Personnalisé de Réussite Éducative - PPRE, PAP - plan d'accompagnement personnalisé Dispositif ULIS : accompagnement des élèves à forts besoins éducatifs particuliers)
- **Evaluation formative** : Encourager les auto-évaluations régulières afin de permettre aux élèves d'identifier leurs points forts et leurs points de progrès.
- **Mise en cohérence des dispositifs d'aide** : Harmonisation des différentes formes d'accompagnement (devoirs faits, accompagnement éducatif, dispositif ULIS) pour mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.
- **Renforcement du lien avec les familles** : Organisation de rencontres régulières et d'ateliers d'information pour mieux impliquer les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants. Le collège se propose également de créer des outils de communication (plateformes en ligne, carnets de liaison numériques) pour fluidifier les échanges école-famille.

Objectif 2 : Garantir la maîtrise des langages

La maîtrise des langages, qu'il s'agisse du français, des langues vivantes ou du langage numérique, est un socle indispensable pour la réussite scolaire et l'insertion professionnelle future. Pour cela, l'implication de toutes les disciplines est indispensable. Le collège mettra en œuvre :

Actions :

- **Renforcement des compétences en français** : impliquer l'ensemble des disciplines dans la maîtrise de la langue orale et écrite, accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté.
- **Diversification des outils pédagogiques** : Encourager l'utilisation d'outils numériques et scientifiques et de ressources multimédias pour favoriser l'accès à des apprentissages variés et interactifs (utilisation de plateformes pédagogiques, projets interdisciplinaires).
- **Promotion des langues vivantes** : Organisation de projets linguistiques afin de renforcer les compétences en langues étrangères et développer l'ouverture internationale des élèves.

Objectif 3 : parcours avenir : favoriser la fluidité du parcours scolaire

Actions :

- **Créer un parcours cohérent sur l'ensemble du cycle 4**
- **Rendre plus explicite l'information à l'orientation sur l'année de 3^{ème}** : entretiens d'orientation concertées systématiques
- **Ouvrir les horizons professionnels des élèves** : forum des métiers, stages, présentation des formations professionnelles

Grâce à ces objectifs, le collège souhaite offrir à tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés initiales, les moyens de réussir et de s'engager dans un parcours scolaire porteur de succès.

Axe 2 : Pour un climat scolaire serein

Créer les conditions propices à la réussite de tous les élèves en instaurant un climat serein et respectueux, favorisant le respect mutuel, et en faisant vivre les valeurs de la République dans l'ensemble de la communauté éducative.

Objectif 1 : Lutte contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement est une priorité pour garantir un environnement sûr et bienveillant. Il s'agit de prévenir et de sanctionner toute forme de violence, verbale ou physique, ainsi que le cyberharcèlement.

Actions :

- **Programme pHARe** : poursuite de la mise en place du protocole de MPP
- **Création d'un groupe d'élèves ambassadeurs** contre le harcèlement, qui pourra intervenir en prévention et médiation.
- **Sensibilisation des acteurs** : élèves, des parents et des personnels à travers des formations, ateliers et interventions externes.
- **Promotion de la parole des élèves** en encourageant le signalement des situations de harcèlement via des dispositifs de confiance (boîte à idées, points d'écoute)

Objectif 2 : Volet éducatif – Travail sur le règlement intérieur avec les élèves

Le règlement intérieur est un outil pédagogique essentiel pour apprendre le respect des règles, la responsabilisation et la citoyenneté. Il doit être co-construit avec les élèves afin qu'ils se l'approprient.

Actions :

- **Organisation d'ateliers participatifs** où les élèves du CVC sont invités à travailler sur la révision et l'écriture du règlement intérieur, en lien avec les délégués et la vie scolaire.
- **Séances de sensibilisation** sur les droits et devoirs des élèves et l'importance des règles dans la vie collective.
- **Expliciter l'échelle des punitions et des sanctions**

Objectif 3 : Favoriser le bien-être des élèves

Un élève épanoui est un élève qui réussit mieux. Il est essentiel de développer un cadre de vie agréable au sein du collège, en favorisant le bien-être physique, émotionnel et social des élèves.

Actions :

- **Création d'un lieu de vie** dédié aux élèves, qui leur permet de se retrouver, de se détendre et d'échanger, notamment durant les temps de pause. Ce lieu sera aménagé avec leur participation, afin de répondre à leurs attentes.
- **Valorisation de l'investissement des élèves** dans les projets du collège (clubs, association sportive) par des dispositifs de reconnaissance tels que des diplômes (parcours méritant), des mentions lors des conseils de classe, ou encore une communication positive autour de leurs réussites.
- **Développement de projets collaboratifs** qui favorisent la cohésion entre les élèves et renforcent le sentiment d'appartenance à l'établissement (activités d'intégration et de cohésion en début d'année, cross du collège, rallye maths...)

Ces actions contribueront à instaurer un climat scolaire apaisé, propice à l'épanouissement des élèves, tout en affirmant les valeurs de la République.

Axe 3 : Pour une ouverture au monde

L'ouverture sur le monde constitue un enjeu majeur pour notre collège, qui souhaite former des citoyens éclairés, curieux et respectueux des diversités culturelles, artistiques, scientifiques et sportives. Il s'agit d'éveiller la sensibilité individuelle et collective des élèves afin de favoriser leur compréhension du monde et de la société.

Notre ambition est de stimuler chez les élèves une curiosité intellectuelle et une ouverture d'esprit, qui passeront par des rencontres, des expériences et des pratiques enrichissantes intégrant les dimensions culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et environnementales.

Objectif 1 : Favoriser la rencontre avec des acteurs du monde de l'art, des sciences, du sport, et des langues

Afin de permettre aux élèves de s'ouvrir à de nouvelles perspectives et de renforcer leurs connaissances, nous mettrons en place des échanges réguliers avec des professionnels issus de divers horizons. Artistes, scientifiques, sportifs et spécialistes des langues (françaises et étrangères) seront invités à intervenir sous différentes formes : conférences, ateliers, sorties pédagogiques. Ces rencontres ont pour objectif de sensibiliser les élèves aux divers métiers, disciplines et cultures, tout en renforçant leur capacité à interagir avec des acteurs extérieurs au collège.

Objectif 2 : Permettre la pratique d'activités variées dans le cadre du parcours collégien

La diversité des pratiques est essentielle à l'épanouissement personnel des élèves. Dans cette perspective, le collège proposera un large éventail d'activités pédagogiques et extrascolaires. Les élèves pourront ainsi s'initier à différentes formes d'expressions artistiques (musique, théâtre, arts visuels), pratiquer des disciplines sportives, ou encore participer à des ateliers scientifiques et culturels.

Objectif 3 : Sensibiliser les élèves à la découverte de l'environnement et de la culture locale

Il est essentiel que les élèves soient conscients et fiers de leur environnement immédiat et de la richesse de leur patrimoine local et la biodiversité. À travers des sorties éducatives, des projets en lien avec la nature et l'histoire locale, ainsi que des partenariats avec des institutions culturelles, les élèves seront encouragés à découvrir et à valoriser leur environnement. Cela passera également par la mise en œuvre d'actions concrètes liées au développement durable, favorisant une prise de conscience environnementale et citoyenne dès le plus jeune âge.

Actions :

- voyages linguistiques
- séjours sportifs, culturels ou scientifiques
- sorties culturelles
- actions et partenariats EAC
- projets pédagogiques innovants
- Clubs
- Education aux médias – semaine de la presse
- Choix de langues : anglais, allemand, espagnol, chinois, langues anciennes

Axe 4 : Pour un établissement formateur

Favoriser le développement professionnel des personnels et renforcer la cohésion des équipes grâce à l'échange des pratiques et à l'intégration réussie des nouveaux collègues.

Objectif 1 : Echange de pratique et formation par les pairs

L'évolution de l'équipe pédagogique implique un renouvellement régulier des membres de l'équipe pHARe pour garantir son dynamisme et son efficacité. L'implication des collègues déjà formés est cruciale pour assurer la continuité de cette mission.

Actions :

- **Renouvellement de l'équipe pHARe** : Dresser un état des lieux de l'équipe pHARe à chaque rentrée et identifier les nouveaux personnels à former.
- **Formation par les pairs** : Favoriser l'accompagnement des nouveaux volontaires par les membres expérimentés afin de leur permettre de se familiariser rapidement avec les outils, méthodes et enjeux du programme pHARe.
- **Partage d'expériences** : Utiliser le créneau du jeudi 13h-14h pour favoriser le partage des bonnes pratiques et échanger sur les difficultés rencontrées.
- **Évaluation et ajustements** : À la fin de chaque année scolaire, faire un bilan des actions menées, afin d'ajuster les formations et les accompagnements pour l'année suivante.

Objectif 2 : Mise en place d'un protocole d'accueil des nouveaux enseignants

L'accueil des nouveaux enseignants est un enjeu essentiel pour leur intégration rapide et leur réussite dans l'établissement. Un protocole d'accueil structuré permettra de créer un climat de confiance et de favoriser l'appropriation des spécificités de l'établissement.

Actions :

- **Élaboration d'un livret d'accueil** : Ce document, remis dès la prise de poste, contiendra des informations pratiques (règlement intérieur, calendrier, organigramme, spécificités des niveaux) ainsi qu'une présentation des projets pédagogiques et des ressources disponibles.
- **Désignation de tuteurs** : Chaque nouvel enseignant se verra attribuer un tuteur, collègue expérimenté, qui l'accompagnera dans ses premiers pas au collège. Des rencontres régulières seront planifiées pour faire le point sur son intégration.
- **Organisation d'une réunion d'accueil** : En début d'année scolaire, une réunion sera organisée avec l'ensemble des nouveaux personnels pour leur présenter les spécificités du collège, les projets en cours, et les équipes de direction et d'enseignants.
- **Suivi et accompagnement** : organiser la médiation avec l'inspection pédagogique régionale pour favoriser la formation et le suivi des nouveaux enseignants. (mise en place de CIAP)

Objectif 3 : favoriser la mise en place de formations d'initiative locale ou régional

Identifier les besoins au plus près des équipes, tenir compte du contexte local et de l'éloignement des centres académiques, développer les partenariats avec les établissements du Pays de Gex

Actions :

- **Liaison école-collège et collège-lycée** : échanges avec les professeurs des écoles autour des programmes du cycle 3 – accueil des élèves de CM2 – échanges de pratiques pour une meilleure connaissance des attendus en 2GT
- **Formations au PSC1** : formations de formateurs – formation des élèves